

revenus plus élevés devrait être immédiatement majoré, et un impôt sur les bénéfices excessifs accompagné d'une taxe sur les accroissements de capital devraient être décretés. Par taxe sur les accroissements de capital, j'entends un impôt sur la plus-value des titres, actions, et le reste, résultant de la présente crise. Sagement appliquée, cette mesure empêcherait que l'on puisse s'enrichir grâce aux difficultés du moment et fournirait des recettes considérables.

Ainsi que nous l'avons si fréquemment déclaré dans cette Chambre, la fabrication des armements, des munitions et du matériel de guerre devrait être étatisée. Si le Gouvernement ne désire pas s'aventurer aussi loin à l'heure actuelle, il devrait au moins placer ces industries de guerre essentielles sous la surveillance directe de l'Etat et en éliminer tout bénéfice privé.

Je souligne particulièrement ce point, parce que nous sommes convaincus que à part la défense de notre sol, notre contribution la plus effective à la cause des alliés se fera dans le domaine économique. Nous sommes le dominion le plus rapproché de l'Europe et nous disposons de ressources immenses. Suyant les méthodes modernes de guerre, l'on remplace d'énormes masses de soldats par des corps mécanisés dont le maintien sur la ligne de feu exige de vastes quantités de provisions. Les appels frénétiques à l'enrôlement, s'ils sont couronnés de succès, pourraient peut-être nous empêcher d'atteindre le but visé, la victoire dans cette guerre. La même chose était vraie, mais dans une moins large mesure, durant la dernière guerre. Voici, par exemple, ce que disait sir Wilfrid Laurier de cet état de choses, dans une lettre qu'il écrivait à sir Alan Aylesworth au sujet du problème de la conscription, le 15 mai 1917:

Il y a pénurie de main-d'œuvre dans l'agriculture et dans l'industrie, de fait dans toutes les sphères qui requièrent du travail manuel, et malgré cela certaines personnes là-bas nous demandent à grands cris de leur envoyer un plus grand nombre d'hommes, alors que nous en avons tant besoin dans les divers domaines où ils sont employés.

Cela se passait durant la Grande Guerre. Sir Wilfrid ajouta que si son parti avait été au pouvoir au moment de la crise, en 1914, il aurait commencé par faire un relevé de la situation au Canada, afin de voir exactement de combien d'hommes le pays pouvait disposer, au lieu de faire ce que l'on fit alors, c'est-à-dire de permettre ou plutôt d'encourager des hommes indispensables dans un autre domaine, à s'enrôler et à aller servir outremer, et ce au détriment de notre production, facteur qui s'avéra d'une importance capitale vers la fin des hostilités.

[M. Coldwell.]

De plus, qu'allons-nous faire pour les jeunes gens qui ont été mobilisés en vue de notre défense ou qui se sont déjà enrôlés dans les armées de Sa Majesté? J'estime que leur situation est l'une des tragédies de la guerre. Il faudrait tenir compte dès maintenant, non seulement des dangers qu'ils courrent: mort, blessures, maladies, et le reste, mais aussi de l'effet que la guerre pourra avoir sur leur avenir. Je répète qu'à notre avis il serait peu sage et tout à fait inutile d'envoyer là-bas un corps expéditionnaire. Mais si nous enrôlons des hommes pour la défense de notre sol, nous devons dès maintenant songer sérieusement à ce qu'ils deviendront après le conflit. Il faudrait prendre des dispositions pour qu'ils puissent, une fois la paix proclamée, continuer leurs études et organiser leur rentrée dans la vie civile. Nous ne savons pas quand les hostilités cesseront; nous prions pour que ce soit bientôt, mais quelle que doive être la durée de la guerre, nous devrions songer dès maintenant aux mesures à prendre. Le chômage existait avant la guerre, bien que nous accélérions alors nos préparatifs en vue d'un conflit. J'ai déclaré à maintes reprises que le soulagement du chômage dans tout l'univers depuis quelques années était dû en grande partie à la course effrénée aux armements que nous constations un peu partout et je me demandais ce qui arriverait si l'on en venait au désarmement à la suite de conférences internationales, ainsi que je l'espérais, ou à la suite d'une guerre. Nous voici en face d'un conflit qui pourrait être long et dont il nous faudra subir les conséquences. C'est pourquoi nous devons songer immédiatement à la question du chômage et le Gouvernement devrait, à mon sens, instituer dès maintenant un comité composé de représentants de la main-d'œuvre, des cultivateurs, des industriels et autres, comité qui nous préparerait à subir les répercussions de la guerre. Sinon, le Canada se ressentira peut-être de la confusion qui régnera probablement en Europe à la fin des hostilités. Le désordre qui découlera de la guerre actuelle est, à mon avis, l'une des perspectives que le monde doit envisager à l'heure actuelle. Le Canada devrait s'efforcer de prévenir toute calamité du genre.

Voilà les problèmes de l'heure, et nous ne devrions pas songer à proroger ce Parlement avant de les avoir étudiés. J'irai même plus loin. Nous devrions peut-être nommer un certain nombre de comités de cette Chambre qui verraien à étudier ces problèmes, dans le but de conseiller et d'aider le Gouvernement. Nous sommes élus membres du Parlement afin d'étudier les graves problèmes qui surgissent de temps à autre, et l'on s'attend à ce qu'au moins un certain nombre d'honorables membres de cette Chambre soient appelés à se dépenser pendant cette période de guerre.